



Écrire un testament pour donner somme à une tierce personne

Par **old**, le **25/01/2010** à **22:54**

Bonjour,
je suis re marié
nous avons une donation entre époux
ma nouvelle épouse a un enfant de son 1er mariage
j'ai 2 enfants de mon 1er mariage
je voudrais écrire un testament qui donnerait une certaine somme d'argent
à une personne étrangère à nos deux familles (étrangère à nous 5)
est-ce possible ?
et si OUI
si je viens à décéder
puis-je préciser sur ce testament que cette somme ne serait donnée
qu'après décès de mon épouse ?
merci